

**Zeitschrift:** Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany  
**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève  
**Band:** 21 (1966)  
**Heft:** 2

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CANDOLLEA

ORGANE  
des  
CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKUES  
de la  
VILLE DE GENÈVE

VOLUME 21/2



Genève, 1966

*Direction et édition:*

Professeur Jacques MIÈGE

*Rédaction:*

Gilbert BOCQUET

avec la collaboration de

C. E. B. BONNER

pour les textes anglais

*Toute correspondance doit être adressée à :*

Conservatoire botanique  
Rédaction « Candollea »  
192, route de Lausanne  
1202 Genève (Suisse)

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

Paru le 25 janvier 1967

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Faculté des Sciences

L'Université de Genève  
ouvre une inscription pour un poste de

**professeur extraordinaire  
de botanique**

(orientation physiologie)

L'enseignement comporte une charge complète.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 1<sup>er</sup> février 1967 au Secrétariat général de l'Université, 3, rue de Candolle, auquel ils peuvent s'adresser pour obtenir tous renseignements complémentaires.

# Catalogue dynamique de la Flore de Genève

Claude WEBER

Depuis le « Catalogue des plantes vasculaires de Genève » de Reuter, aucun ouvrage n'a regroupé les contributions diverses à la flore du canton de Genève. Quelques professionnels, de nombreux amateurs ont cependant effectué un travail utile. Après un siècle, il importait de faire le point. Cela d'autant plus que le petit territoire de Genève a subi de profondes modifications dues au développement de la ville et à l'aménagement du canton.

L'auteur s'est efforcé de mettre l'accent sur cet aspect dynamique d'une étude floristique et de rendre compte de l'action de l'homme sur la flore.

Le présent Catalogue s'inscrit dans un cadre écologique; il se raccorde à la « Flore de Suisse » de Binz; la nomenclature a fait l'objet de vérifications attentives. On peut donc dire que le Catalogue de M<sup>me</sup> Weber dépasse certainement le cadre purement local, puisqu'il rend compte avec précision de l'évolution d'une flore.

Parution: décembre 1966. Editeurs: Conservatoire et Jardin botaniques et Société botanique de Genève. 250 pages, broché. Prix: 40 fr. s.

Commandes à adresser à la bibliothèque, Conservatoire et Jardin botaniques, 192, route de Lausanne, Genève, Suisse.

## Nos Arbres

Albert ZIMMERMANN, jardinier-chef, Conservatoire et Jardin botaniques de Genève

Cet ouvrage est un inventaire des plus beaux arbres cultivés à Genève. Il est mis à jour pour l'année 1966. Dans les parcs de Genève de même que dans bon nombre de propriétés privées, de belles essences, d'anciens arbres existent, qui ont parfois un intérêt historique. Il importait de les recenser et d'en fixer l'histoire. 160 espèces sont ainsi décrites.

Ce catalogue fournit d'utiles indications sur les possibilités de culture sous notre climat. Il relate aussi les origines des parcs genevois.

L'amateur de botanique, aussi bien que le Genevois attaché à la beauté de sa ville, apprécieront ce livre.

Parution au printemps 1967. Edité par la Société genevoise d'horticulture; ouvrage subventionné par l'Etat et la Ville de Genève. 200 pages, 12 planches en couleurs, 46 planches en noir et 16 dessins. Reliure carton visophané. Prix: 40 fr. s.

Les commandes sont à adresser à la Société genevoise d'horticulture, 120, route de Lausanne, Genève, Suisse.

## PRIX AUGUSTIN-PYRAMUS DE CANDOLLE

Un concours est ouvert par la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève pour la meilleure monographie inédite au 1<sup>er</sup> mars 1966 d'un genre ou d'une famille de plantes.

Par monographie, on entend le traitement complet du groupe considéré, c'est-à-dire la description des caractères extérieurs (morphologie) et la distribution en système de chacune des unités subordonnées. La présence d'une bibliographie complète, d'une synonymie critique et de clefs, de descriptions des caractères anatomiques, caryologiques et physiologiques (pour autant tout au moins que ces derniers peuvent être utilisés pour distinguer les sous-groupes), la façon dont les Règles internationales de la nomenclature sont appliquées, constitueront aussi des éléments d'appréciation.

On acceptera les traitements partiels: monographie d'une sous-famille, d'une tribu, d'un sous-genre, d'une section, à condition que le groupe soit clairement défini par rapport à ses voisins et distinctement subordonné à l'unité supérieure. Peuvent être acceptés, en outre, le traitement partiel d'un groupe dans lequel tous les échelons subordonnés ne seraient pas étudiés (ex.: réarrangement des genres d'une famille, les espèces étant laissées de côté; réarrangement des espèces d'un genre, les variétés et les formes étant omises).

En revanche, il est expressément stipulé que les énumérations d'espèces (ex.: Plantes rares du Jardin de Genève) ne seront pas admises et que les traitements partiels limités géographiquement (ex.: Cirsien der Schweiz) ne seront pris en considération que si, au même concours, aucune monographie mondiale d'un groupe quelconque n'est présentée. Cette dernière disposition (traitement partiel limité géographiquement) ne s'applique pas aux revisions de groupes qui ne peuvent être étudiés que sur le vivant, celui des champignons charnus par exemple.

Aucune condition de nationalité ou de domicile n'est imposée aux auteurs. Toutefois, les Membres de la Société ne sont pas admis à concourir.

Les manuscrits peuvent être rédigés en latin, français, allemand, anglais ou italien. Ils doivent être envoyés avant le 31 décembre 1967 à M. le Président de la Société de Physique et d'Histoire naturelle, Athénée, Genève.

Le montant du prix est de 1500 francs suisses.

Ce prix ne pourra être partagé. Il pourra être réduit ou n'être pas adjugé, dans le cas où les travaux présentés seraient jugés insuffisants ou ne répondraient pas aux conditions du présent avis.

Le mémoire couronné reste la propriété de son auteur.

*Le Président de la Société*

Marc VUAGNAT

# **CANDOLLEA**

VOLUME 21

*Direction et édition :*

Professeur Jacques MIÈGE

*Rédaction :*

Werner GREUTER et Gilbert BOCQUET

avec la collaboration de

C. E. B. BONNER

pour les textes anglais

*Toute correspondance doit être adressée à :*

Conservatoire botanique

Rédaction « Candollea »

192, route de Lausanne

1202 Genève (Suisse)

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

# CANDOLLEA

ORGANE  
des  
CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES  
de la  
VILLE DE GENÈVE

VOLUME 21



Genève, 1966

(Dates précises de parution des fascicules à la fin du volume)